

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n°2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise audité :
Site de :
Activités du site :

TMP CONVERT - JOU-PLAST SAS

SIMANDRE-SUR-SURAN

Production de GPI

Manipulation de GPI

Transport de GPI

Stockage, logistique

Recyclage

Aires de lavage de citernes

Date : 22/02/2024

Auditeur : Gilbert JUGE

N° affaire : 2068

Durée de l'audit : 0,25 jour (s)

Audit sur site : oui

X

X

X

cochez les cases correspondantes

Contexte de l'organisme : Depuis 60 ans, l'entreprise TMP Convert est spécialisée dans la transformation de matières plastiques recyclées. Acteur majeur sur le marché des plots pour terrasse bois et dalle, elle enrichit ses gammes de produits pour proposer des solutions variées sous deux marques : Jouplast® pour l'aménagement des espaces extérieurs et OCAPE® pour l'aménagement des toitures-terrasses. Jusqu'en 2021 TMP Convert disposait d'une unité de production en sous-traitance, TMP Industrie, celle-ci a été vendue et TMP Convert s'est recentrée sur ses produits propres avec le site de Simandre, TMP Convert est autonome pour produire 100% de son l'activité après une réinternalisations des activités sous-traitées.

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre : ISO 9001 v 2015

Taille des granules plastiques présents sur le site : 1 à 5 millimètres de diamètre

1 - EQUIPEMENTS		CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granulés de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	Conforme	Les dispositifs de confinements (bacs) et de récupération (kits de nettoyage avec balais et pelle ou aspirateurs) sont disponibles et adaptés. Vu contenant destinés au stockage temporaire des GPI et le plan d'identification de leurs emplacements.				
1.2	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granules susceptibles d'être présents sur le site.	Conforme	Les dispositifs de confinements (bacs) et de récupération (kits de nettoyage avec balais et pelle ou aspirateurs) sont disponibles et adaptés, vu zone dépotage et dispositif de				
2- PROCEDURES							
2.1	Des procédures de prévention de la dispersion des granules sont gérées et communiquées.	Conforme	Vu procédure				
2.2	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granules de plastiques industriels présents sur le site	Conforme	La procédure de gestion des GPI et les instructions associées sont adaptés. Vu kits de nettoyage avec mode opératoire, instructions d'utilisation				
2.3	Les zones où des granules de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Conforme	Un audit préalable a été réalisé et un plan du site avec identification des zones à risque, en particulier les zones de dépotage, a été élaboré				
2.4	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granules de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.	Conforme	Le stockage des granules se fait essentiellement en silos et dispositif de distribution pneumatique. Des BigBags et quelques sacs de colorants sur palettes sont aussi stockés. L'équipement de manipulation de ces				
2.5	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Conforme	Les emballages stockés dans l'entreprise sont en bon état.				
2.6	Les granules plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	Conforme	Site, zones de magasinage et ateliers sont propres				
2.7	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granules sont nettoyer régulièrement.	Conforme	Pas de bassins de rétention.				
2.8	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	Conforme	Les abords du site sont propres, Vu rondes mensuelles de janvier 2024 qui permettent de vérifier les grilles de rétention des GPI, état des emballage et vérification du respect de la procédure Des grilles inox ont été installées				
2.9	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Conforme	sur les bouches d'évacuation des eaux, ces grilles sont nettoyées toutes les semaine plus un contrôle mensuelle, vu « Actions week-end - contrôle état de stockage matière et des grilles de filtrage et fiche ronde mensuelle (2 personnes sont en charge de ces contrôles en alternance)				
3- FORMATION, SENSIBILISATION							
3.1	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Conforme	Vu support de communication « support sensi enviro TMP » utilisé pour sensibiliser les salariés de TMP.. la procédure GPI prévoit une communication si déversement accidentel, vu instruction « Déversement accidentel GPI », il en est de même pour le cas de déversement accidentel produit chimique.				
4 - CONTRÔLE INTERNE							
4.1	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Conforme	Vu rondes mensuelles de janvier 2024 qui permettent de vérifier les grilles de rétention des GPI, état des emballage et vérification du respect de la procédure.				

Conclusions de l'audit :
L'ensemble des dispositions mises en œuvre pour maîtriser les risques de dissémination de GPI est apparu conforme.

AVIS

FAVORABLE